

**Déclaration du Sgen-CFDT
au CDEN de Loire-Atlantique du 19 octobre 2021**

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental
Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Il y a presque un an, nous apprenions, sidéré.e.s, que Samuel Paty, notre collègue, avait été sauvagement assassiné. Visé par de fausses accusations relayées sur les réseaux sociaux, ce professeur d'Histoire-Géographie et d'EMC ne faisait pourtant que son travail en enseignant à ses élèves la liberté d'expression et l'importance de la liberté de la presse dans une démocratie laïque. Une nouvelle fois, nous adressons notre soutien, notre amitié aux collègues et aux proches de Samuel Paty.

Chaque CDEN de bilan de rentrée est habituellement précédé d'un CTSD 1^{er} degré en septembre et d'un CTSD 2nd degré en octobre. Si le premier a eu lieu, ce n'est pas le cas du second. Le courrier intersyndical du 7 octobre qui en faisait la demande est resté sans réponse. Nous n'avons pas eu de CTSD 2nd degré pour faire le point sur la situation des collègues, des lycées et LP du département après la rentrée.

Les documents fournis pour ce CDEN ne permettent pas de faire ce bilan. Ils présentent les effectifs prévisionnels en janvier 2021 pour le 2nd degré qui sont parfois différents des effectifs réels à la rentrée 2021. En ce qui concerne le 1^{er} degré, nous n'avons pas l'effectif global réel à cette rentrée au regard des prévisions de – 376 élèves.

Sur le terrain, le Sgen-CFDT constate que si les personnels ont, comme chaque année fait leur travail avec professionnalisme pour réussir la rentrée, le mot de pénurie est celui qui revient le plus dans les équipes éducatives et dans les services administratifs.

Dans le 2nd degré, les retours des collègues font état de postes non pourvus un mois et demi après la rentrée. De nombreux établissements nous font part des difficultés de leur vie scolaire faute d'un nombre d'AED suffisant pour faire face aux besoins.

Nous vous avons envoyé, Madame la Directrice académique, un certain nombre de questions diverses concernant tout particulièrement des postes non pourvus (AED, AESH

RASED), l'appel à des contractuels, l'attention aux dispositifs ULIS, le remplacement, pour lesquelles nous attendons des réponses à ce CDEN.

Des difficultés sont également relevées dans les établissements concernant le dispositif « devoirs faits ». Ce dispositif s'adresse à des élèves volontaires qui bénéficient d'une aide appropriée au sein du collège avant de rentrer chez eux et est conçue en fonction des besoins des élèves. Pour les enseignants, ce dispositif est rémunéré en Heures supplémentaires. A ce jour, dans un certain nombre de collèges et si l'on souhaite que chaque classe puisse bénéficier d'une heure de devoirs faits, l'enveloppe budgétaire dédiée n'est pas suffisante pour répondre aux besoins des élèves volontaires.

Un mois et demi après la rentrée, les constats que nous faisons sont inquiétants sur l'état de fragilité du système éducatif . Au-delà de ces difficultés, c'est bien d'une programmation pluriannuelle des emplois dont le service public d'éducation a besoin.

Sur la situation sanitaire et la nécessité ou non d'un passe sanitaire lors de sorties ou voyages, nous aimerions savoir quelle attitude adoptée dans le cas où une sortie ou un voyage sont organisés ou programmés mais qu'ils nécessitent un passe sanitaire (pas de créneaux réservés pour les seuls élèves), si tous les élèves concernés n'en disposent pas ?

Nous souhaitons terminer cette déclaration par un point positif : le remboursement par l'État employeur d'une petite partie des cotisations de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais de santé des agents de l'Éducation Nationale à compter du 1^{er} janvier 2022.

Nous vous remercions.